

**2012/4509 - Fixation du montant des redevances et approbation des conventions-type (pour la salle de réunions au rez de chaussée et les salles associatives au 3e étage) de mise à disposition au profit des nouveaux occupants de locaux associatifs situés au sein du Palais de la Mutualité, 1 place Antonin Jutard à Lyon 3e.** (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 30/04/2012, p. 1169)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté.)